

# AXE 1

## Rendre le cadre de vie plus favorable à la santé

### 7 actions sélectionnées

	Pilote(s)	Partenaires
<b>1 Animer la stratégie d'alimentation saine et durable</b>	DRAAF, CdC	DRAAF, OEC, ODARC, ARS, Communes et communauté de communes ( PAT), associations, chambres consulaires, organismes agricoles, DREETS
<b>2 Encourager les repas Bio dans les cantines scolaires</b>	DRAAF	Communes, interbio, Chambres d'agricultures, CNFPT
<b>3 Valoriser les projets d'urbanisme favorable à la santé</b>	AUE, ARS	Etat (DREAL, DDT), Collectivité de Corse, Qualitair Corse, CAUE, ADEME, Ordre des architectes, OEC, Agence de l'Eau, Banque des Territoires. D'autres partenaires pourront être associés à la mise en oeuvre.
<b>4 Promouvoir les bénéfices santé liés au développement de politiques de mobilités actives</b>	AUE	Etat, CAUE, Collectivité de Corse, Associations « vélo » et « marche », ARS, Rectorat, MOB'IN Corsica (Lien référent avec les associations vélos), UR FNMF, mutuelles
<b>5 Végétaliser avec des espèces adaptées</b>	OEC	Collectivités locales, Communauté de communes, Medef, INRA, Fredon, ODARC, intercommunalités, association des maires de Corse, ADEC, commerçants.
<b>6 Garantir la qualité de l'eau et l'équilibre entre les ressources et les besoins</b>	ARS, CdC, DREAL	DDT, AE RMC, OEHC
<b>7 Consolider les actions en réseau contre la précarité énergétique</b>	AUE	ARS, CdC, ADEME, Commissaire à la Lutte contre la pauvreté auprès de M. le Préfet, DREAL, ANAH, CAB, CAPA, EDF, ADIL, ALIS, Associations, bailleurs sociaux, Conseillers ORELI, Communautés de Communes, SOLIHA, mutuelles, Mob'In Corsica.

# ANIMER LA STRATÉGIE D'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE



## OBJECTIFS

- Disposer d'une stratégie co-construite et partagée ;
- Contribuer à favoriser une alimentation plus saine en privilégiant les circuits courts : diminuer la part des produits importés au profit de productions locales, de saison, durables ;
- Faciliter l'accès des populations précaires à une alimentation favorable à la santé ;
- Encourager les producteurs à revoir leur système de production (agroécologie, ...), de conditionnement (politique d'emballage : réduire l'usage de plastiques contenant), et de commercialisation.

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Animer et consolider le réseau des PAT : participer à leur gouvernance, les mettre en lien, avoir une stratégie régionale sur la régulation des outils ;
- Améliorer la coordination des acteurs et des moyens mobilisés en matière d'agroécologie, permaculture, développement des productions de légumineuses, etc. ;
- Encourager le changement de modèle de l'aide alimentaire : auto production (jardins partagés, ...), liens producteurs et association, ateliers pédagogiques ;
- S'inspirer des recommandations du CESEC sur l'autonomie alimentaire : accompagner les projets de vente directe et circuits courts, la végétalisation des repas, favoriser la réappropriation diètes corse, étudier les effets pervers de la DSP et de la fiscalité sur les intrants et produits alimentaires, ... ;
- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un marché d'intérêt territorial.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

DRAAF, OEC, ODARC, ARS, Communes et communautés de communes ( PAT), associations, chambres consulaires, organismes agricoles, DREETS

## INDICATEURS DE MOYENS

- Stratégie commune fin 2024
- Nombre et territoires couverts par les PAT
- Nombre et volume financier des AAP
- Budgets PDRC et PRDAR mobilisés

## FREINS À LEVER

- Coopération des acteurs
- Mobilisation du foncier
- Coût des denrées saines, durables et locales

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Soutien politique fort
- Meilleure coopération Etat et CdC
- Maintien voire accroissement des moyens mobilisés

## PILOTES

DRAAF, CdC

## FINALITÉ

- Augmenter la part des productions durables sur le territoire
- Réduire l'impact sur l'environnement du système de production et d'approvisionnement

## CIBLES

Tous publics avec une attention particulière :

- Populations précaires
- Femmes enceintes
- Jeunes enfants
- Parents

## MOYENS ESTIMÉS

- CRALIM, PAT, PDRC, PRDAR
- Appels à projets conjoints ou concertés

## INDICATEURS D'IMPACT

- Evolution de la prévalence surpoids obésité, diabète, cancer, maladies cardio-vasculaires
- Evolution des surfaces cultivées en maraîchage et fourrage en agroécologie

## CO-BÉNÉFICES

- Amélioration de la santé
- Impact moindre des déchets sur l'environnement
- Réduction des perturbateurs endocriniens
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques liés au transport

# ENCOURAGER LES REPAS BIO DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Santé humaine

Santé animale

Santé des végétaux

## OBJECTIFS

- Augmenter la part de bio dans les cantines scolaires en incitant ces dernières à s'inscrire sur le site « ma-cantine » (infos, télédéclaration, diagnostic) ;
- Renouveler la quantité de marchés publics prévoyant 20% de bio dans les repas et de produits durables et de qualité ;
- Allotir les marchés.

## PILOTE

DRAAF

## FINALITÉ

Permettre l'augmentation des réflexes d'alimentation saine sur l'ensemble du territoire

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Communication auprès de la restauration collective pour s'inscrire sur le site « ma-cantine », par tous les canaux possibles: CdC, rectorat, communes, intercommunalité, PAT, PETR, etc. ;
- Assurer l'animation du réseau des producteurs bio locaux pour qu'ils s'intéressent à ce marché ;
- Former les acteurs publiques de la restauration avec le CNFPT.

## CIBLES

Acteurs de la restauration, particulièrement en milieu scolaire

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communes, interbio, Chambres d'agriculture, CNFPT

## MOYENS ESTIMÉS

- Techniques (matériels, outils) : SI « ma cantine », programmes de formation

## INDICATEURS DE MOYENS

- Taux de cantines inscrites sur le site « ma-cantine » ;
- Augmentation du taux de bio déclaré dans les cantines scolaires.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Diminution des maladies chroniques liées à une alimentation déséquilibrée ;
- Augmentation des inscriptions dans les cantines.

## FREINS À LEVER

Recensement exhaustif des cantines

## CONDITIONS DE SUCCÈS

Bonne volonté de tous les acteurs pour le bénéfice des consommateurs (commande, prix, livraison, télédéclaration)

## CO-BÉNÉFICES

- Éducation à l'équilibre alimentaire et au goût des produits
- Contribue à une bonne santé : croissance, réduction surpoids obésité, maladies chroniques, cancers
- Effet positif sur l'économie locale

# FAVORISER LES PROJETS D'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ



## OBJECTIFS

- Améliorer la santé globale des habitants de l'île via l'aménagement du territoire ;
- Renaturer les espaces habités et parcourus, réduire les îlots de chaleur dans un contexte d'augmentation de la fréquence des épisodes de canicules : aménagements, désartificialisation des sols, végétalisation ;
- Sensibiliser sur les déterminants de santé en lien avec l'urbanisme : collectivités, décideurs, architectes, urbanistes, acteurs du champ de la santé ;
- Améliorer la qualité de l'air extérieur ;
- Améliorer la qualité de l'environnement sonore des lieux habités, notamment sensibles ;
- Favoriser les déplacements et modes de vie actifs et inciter aux pratiques de sport et de détente ;
- Préserver et encourager la biodiversité et la qualité du paysage existant.

## PILOTES

AUE, ARS

## FINALITÉ

- Réduire les maladies chroniques
- Favoriser le bien-être des habitants et la cohésion sociale

## CIBLES

Collectivités, CdC, décideurs, architectes, urbanistes, aménageurs, promoteurs et particuliers

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Elaborer une Charte PRSE4 – Urbanisme favorable à la santé (UFS) qui liste les enjeux majeurs pour les 4 ans à venir, les objectifs et les engagements permettant d'y répondre sur différents déterminants : proximité aux services, mobilité, îlots de chaleur/végétalisation/perméabilité des sols, matériaux, expositions sonores, visuelles, électromagnétiques, agriculture urbaine, espaces verts, etc. Cette Charte est susceptible d'être intégrée dans différents documents de planification : PADDUC (trajectoire ZAN, SRCE, espaces stratégiques, etc.), SCOT, PLU, PCAET, schémas ou contrats : COT (Contrat d'objectifs territoriaux), CLS (Contrats Locaux de Santé), AAP des collectivités, etc. ;
- Intégrer ces enjeux dans la rédaction des avis sanitaires sur les documents d'urbanisme ;
- Elaborer un kit action pour les professionnels ou une grille d'analyse des projets ;
- Organiser une formation à destination des élus sur la thématique de l'urbanisme favorable à la santé ;
- Organiser une formation à destination des techniciens et professionnels de l'aménagement sur cette thématique ;
- Rédiger et diffuser un article sur le sujet (focus sur l'un de ses aspects) dans la newsletter de l'AUE (A Leia) ;
- Sensibiliser et financer la désartificialisation/végétalisation des sols, notamment des espaces publics et des cours d'écoles ;
- Evaluer la faisabilité de mettre en place un AMI Urbanisme & Santé ;
- Réaliser et diffuser des Cartes Stratégiques Air (CSA) comme l'un des outils d'aide à la décision dans les projets d'aménagement ;
- Identifier les îlots de chaleur avec un focus sur les établissements scolaires de premier degré de l'île.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Etat (DREAL, DDT), Collectivité de Corse, Qualitair Corse, CAUE, ADEME, Ordre des architectes, OEC, Agence de l'Eau, Banque des Territoires. D'autres partenaires pourront être associées à la mise en oeuvre.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : AUE, ARS, Etat, CdC, Qualitair
- Financiers : AMI, AAP Ilots de Chaleur

## INDICATEURS DE MOYENS

- Charte UFS élaborée ;
- Grille d'analyse réalisée ;
- Cartes Stratégiques Air réalisées ;
- Nombre de journées de formation / information à l'UFS ;
- Nombre de grilles d'analyses transmises ;
- Nombre avis sur documents d'urbanisme.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de personnes sensibilisées ou formées à l'UFS ;
- Documents de planification, démarches, opérations ou projets intégrateurs de la Charte PRSE 4 ;
- Surface désartificialisée ;
- Nombre de cours d'école revégétalisées ;
- Aires urbaines ayant fait l'objet d'une cartographie des îlots de chaleur.

## FREINS À LEVER

- Passer à un urbanisme de projet ;
- Frilosité à intervenir sur les espaces privés pour favoriser la perméabilité intra et inter quartiers ;
- Mobiliser des moyens humains ;
- Mobiliser des financements.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Participation de tous les acteurs intéressés à la construction de la Charte ;
- Volonté forte des responsables pour intégrer la Charte et la mettre en oeuvre ;
- Cohérence avec le futur PADDUC ;
- Intégration systématique des mobilités actives dans la réflexion et l'aménagement.

## CO-BÉNÉFICES

- Réduire le risque inondation et glissement de terrain ;
- Améliorer la qualité des eaux de baignade ;
- Recréer du lien social.

# PROMOUVOIR LES BÉNÉFICES SANTÉ LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES DE MOBILITÉS ACTIVES



## OBJECTIFS

- Développer des éléments de plaidoyer, d'accompagnement et d'appui de la communication des collectivités sur le report vers des modalités actives ;
- Sensibiliser les collectivités, les entreprises et le grand public aux bénéfices santé liés à la mobilité active ;
- Promouvoir l'activité physique via les mobilités actives ;
- Favoriser le développement des mobilités actives ;
- Encourager la prise en compte de la dimension santé dans l'ensemble des projets liés à la mobilité notamment avec la mise en œuvre de la méthodologie HEAT de l'OMS.

## PILOTE

AUE

## FINALITÉ

Renforcer la prise en compte des bénéfices santé dans l'ensemble des actions relatives à la mobilité

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Réaliser une campagne de communication/sensibilisation grand public sur les bénéfices sanitaires de la mobilité active ;
- Sensibiliser aux dangers de la sédentarité et promouvoir l'activité physique grâce à la mobilité ;
- Réaliser une campagne de communication ou des Workshops à destination des services RH/RSE des entreprises et collectivités afin de promouvoir les bénéfices sanitaires liés au développement des mobilités actives dans les déplacements professionnels et Domicile – Travail ;
- Accompagner la sensibilisation des collectivités et acteurs, grâce à la méthodologie HEAT, aux bienfaits de la création de pistes cyclables ;
- Encourager les collectivités à intégrer dans leurs plans de déplacements la prise en compte des bénéfices santé.

## CIBLES

Collectivités, entreprises et particuliers

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Etat, CAUE, Collectivité de Corse, Associations « vélo » et « marche », ARS, Rectorat, MOB'IN Corsica (Lien référent avec les associations vélos), UR FNMF, mutuelles.

## MOYENS ESTIMÉS

- Pistes cyclables ;
- Education scolaire ;
- Education routière .

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de campagnes de communication/sensibilisation ;
- Nombre de workshops/formations organisés ;
- Nombre de Collectivités intégrant la prise en compte des bénéfices santé dans leurs plans de déplacements.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Evolution de la part modale des modes actifs ;
- Evolution du nombre de vélos en circulation par territoire ;
- Evolution du nombre d'aménagements cyclables par territoire.

## FREINS À LEVER

Résistance au changement : « Tout voiture » et idées préconçues sur « effet santé ».

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Fournir information, promotion, et ingénierie aux collectivités ;
- Modalités de diffusion des actions de communication et de sensibilisation.

## CO-BÉNÉFICES

- Réduction des pollutions atmosphériques ;
- Réduction de la sédentarité ;
- Développement de l'activité physique de plein air ;
- Allongement espérance de vie.

# VÉGÉTALISER AVEC DES ESPÈCES ADAPTÉES



## OBJECTIFS

- Revégétaliser les espaces dans les villes et villages ;
- Limiter les importations de végétaux notamment les espèces invasives ;
- Limiter l'importation de ravageurs et d'agents pathogènes ;
- Favoriser les fonctionnalités écologiques (insectes-plantes) ;
- Préserver le patrimoine paysager insulaire ;
- Valoriser la flore locale ; Favoriser une économie locale ;

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Identifier les espèces les plus adaptées en fonction des usages, des conditions pédoclimatiques locales et en tenant compte de l'évolution du climat dans une logique d'adaptation au changement climatique ;
- Créer un atlas des espèces adaptées à utiliser à destination des collectivités ;
- Introduire dans les marchés publics des collectivités des contraintes d'achat d'espèces locales et adaptées ;
- Mettre en place de contrats de culture de collectivités locales avec des producteurs ;
- Réaliser des chantiers de végétalisation en zones urbaines ;
- Créer des PAD avec l'aspect végétalisation ;
- Former les jardiniers des collectivités via le CNFPT ;
- Intégrer dans la formation initiale des jeunes de l'enseignement agricole un volet la végétalisation avec des espèces adaptées ;
- Informer, sensibiliser les élus locaux, et l'ensemble des acteurs de la formation en matière d'espace vert à l'usage d'espèces adaptées.

## MOYENS ESTIMÉS

- A déterminer.

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de chantiers conformes ;
- Nombre de collectivités impliquées.
- Les indicateurs de moyens seront précisés dans le cadre de la mise en oeuvre.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre d'acteurs sensibilisés (élus, collectivités, lycées agricoles, etc.)
- Les indicateurs de moyens seront précisés dans le cadre de la mise en oeuvre.

## FREINS À LEVER

- Stocks de plans limités
- Délai de production pour les espèces arbustives et arborées
- Manque de vision à terme de l'aménagement et d'anticipation de l'approvisionnement par les collectivités
- Manque de visibilité pour les producteurs

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Citer les marques ou labels dans les CCTP (Marque Corsica grana)
- Fournir information, promotion, et ingénierie aux collectivités
- Inscription dans les PLU
- S'appuyer sur l'application de la motion de la collectivité de Corse sur les espèces d'origine locales

## CO-BÉNÉFICES

- Développement une filière de production locale et valoriser les produits Corse
- Développement d'ilôt de fraîcheur urbain
- Limitation du risque d'allergie ou de brûlure liées aux EEEs
- Facilitation de l'infiltration des eaux
- Limitation du risque d'incendie locales

## PILOTE

OE

## FINALITÉ

Promouvoir des espèces adaptées à l'environnement et aux conditions pédoclimatiques locales

## CIBLES

Collectivités, entreprises et particuliers, lycées agricoles, acteurs de la formation, élus locaux

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Collectivités locales, Communauté de communes, Medef, INRA, Fredon, ODARC, intercommunalités, association des maires de Corse, ADEC, commerçants.

# GARANTIR LA QUALITÉ DES EAUX ET L'ÉQUILIBRE ENTRE LES RESSOURCES ET LES BESOINS



## OBJECTIFS

- Améliorer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;
- Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau en encourageant la mise en oeuvre de plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), en lien avec les orientations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin de Corse.

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Encourager la finalisation des procédures de régularisation des captages en priorisant les actions auprès des collectivités situées dans des secteurs vulnérables à la raréfaction de la ressource (sensibilisation, assistance technique, modalités de financement) ;
- Mettre en place des actions de formation à la démarche des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux pour les pilotes de l'action ;
- Définir des services de production et/ou de distribution d'eau potable du bassin de Corse pour lesquels une démarche PGSSE doit être mise en oeuvre (les principaux critères sont la sensibilité du service à la raréfaction de la ressource, la population desservie et la qualité de l'eau distribuée) ;
- Suivre et accompagner la mise en oeuvre de la démarche PGSSE sur des sites pilotes - Evaluation des résultats obtenus sur les sites pilotes et élargissement de la démarche.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : ARS, CdC
- Financiers : CdC, AERMC

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de collectivités sensibilisées à la nécessité de régulariser leurs ouvrages de captages ;
- Nombre d'agents des services pilotes formés à la démarche PGSSE ;
- Nombre d'exploitants sensibilisés à la démarche PGSSE.

## FREINS À LEVER

Réussir à mobiliser les collectivités et les exploitants des services d'alimentation en eau potable.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Parvenir à convaincre les exploitants des services AEP de l'intérêt des PGSSE ;
- Coordonner les actions des pilotes et des contributeurs (acteurs régaliens, services d'aide technique et financeurs potentiels).

## PILOTES

ARS, CdC, DREAL

## FINALITÉ

Sécuriser d'un point de vue qualitatif et quantitatif les services d'alimentation en eau

## CIBLES

Non déterminé.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

DDT, AE RMC, OEHC

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de captages régularisés / Nombre de captages prioritaires ciblés ;
- Nombre d'exploitants ayant engagés une démarche PGSSE ;
- Nombre d'exploitants ayant conduit à son terme une démarche PGSSE.

## CO-BÉNÉFICES

- Meilleures connaissances des pressions s'exerçant sur les milieux afin de contribuer à leur bon état

# CONSOLIDER LES ACTIONS EN RÉSEAU CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



## OBJECTIFS

- Renforcer les dispositifs de détection des ménages en situation de précarité énergétique ;
- Renforcer la synergie des acteurs du territoire ;
- Faciliter l'accès aux aides et la mise en œuvre de projets de type RGP ;
- Renforcer les actions de mobilité inclusive ;
- Faciliter l'aide à la gestion optimum du budget, à l'utilisation du chèque Énergie, à la prévention des impayés d'énergie et aux fonds solidarité logement et fonds d'urgence.

## PILOTE

AUE

## FINALITÉ

Réduire la précarité énergétique des ménages

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Mise à jour de l'ensemble de l'offre sur le territoire : outils et aides disponibles ; supports et aide aux usages de ces supports ; compétences mobilisables ; en lien avec le plan précarité de la CdC ;
- Partager les éléments de diagnostic sur les freins à la mobilisation de ces aides, y compris par l'animation de focus groupes avec des représentants des cibles principales ;
- Faciliter l'accès aux aides et la mise en œuvre de projets de type RGP ;
- Renforcer les dispositifs de détection des ménages en précarité énergétique ;
- Mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire notamment via le réseau d'acteurs animé par l'AUE ;
- Renforcer l'animation du réseau d'acteurs et mise en œuvre d'une action dédiée dans le cadre de la journée nationale de la précarité énergétique organisée en novembre par l'AUE.

## CIBLES

Action dans une logique d'universalisme proportionné (équité) avec une attention particulière à la cible des publics vulnérables (pauvreté monétaire notamment des personnes âgées et foyers monoparentaux ; public peu lettré, personnes en situation de handicap, allophones, ...)

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

ARS, CdC, ADEME, Commissaire à la Lutte contre la pauvreté auprès de M. le Préfet, DREAL, ANAH, CAB, CAPA, EDF, ADIL, ALIS, Associations, bailleurs sociaux, Conseillers ORELI, Communautés de Communes, SOLIHA, mutuelles, Mob'In Corsica.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : ETP des partenaires
- Financiers : Financements associés

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre d'actions de réseau ;
- Nombre d'actions relatives aux dispositifs de détection ;
- Nombre de structures et de personnes impliquées.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de ménages détectés ;
- Nombre de ménages accompagnés ;
- Nombre de rénovations énergétiques globales réalisées ;
- Nombre d'actions de mobilité inclusive.

## FREINS À LEVER

- Évaluation transparente du niveau de compatibilité entre la pertinence et la complexité des aides disponibles, d'une part, et le niveau de littératie ;
- Niveau de priorité du sujet chez les cibles prioritaires d'autre part.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Enjeu clé de coopération opérationnelle entre les acteurs gérant différentes politiques publiques ;
- Approche multi compétences.

## CO-BÉNÉFICES

- Amélioration des conditions d'habitat ;
- Réduction de la facture énergétique ;
- Réduction de l'empreinte environnementale.



# AXE 2

## Réduire les expositions environnementales

### 8 actions sélectionnées

	Pilote(s)	Partenaires
<b>1 Créer un observatoire régional des pollens</b>	<b>Qualitair Corse</b>	OEC (CNBC), ARS, CdC, union des médecins, pharmaciens, collectivités, parcs, associations, CPIE, rectorat.
<b>2 Mettre en place un réseau de veille et d'alerte sur les maladies émergentes à risque pour la Corse</b>	<b>Université de Corse, OEC, ARS</b>	Santé Publique France, services vétérinaires, URPS médecins, ordre des médecins. D'autres partenaires pourront être associés au cours de la mise en oeuvre.
<b>3 Mettre en place un observatoire régional des espèces exotiques envahissantes problématiques pour la santé (EEEs)</b>	<b>OEC</b>	ARS, CdC, ADEME, Commissaire à la Lutte contre la pauvreté auprès de M. le Préfet, DREAL, ANAH, CAB, CAPA, EDF, ADIL, ALIS, Associations, bailleurs sociaux, Conseillers ORELI, Communautés de Communes, SOLIHA, mutuelles, Mob'In Corsica.
<b>4 Créer un observatoire régional des pesticides</b>	<b>OEC</b>	Chambres d'agriculture, DRAAF, Qualitair, ARS, DREAL, AE, ODARC, MSA, Distributeurs (CANICO, CAVICA, CAP...) ARACT, INRA, AREFLEC, autres structures réalisant des analyses (ex : AOP Miel de Corse)
<b>5 Mobiliser sur la qualité de l'Air Intérieur</b>	<b>ARS, AUE, Qualitair Corse</b>	Collectivités, Université de Corse, CNFPT, UR FNMF, Associations de lutte contre le Cancer, OEC, BRGM, CAUE, Rectorat, établissements scolaires, PMI, association des maires, SOLIHA, URPS, conseil de l'Ordre
<b>6 Prévenir les maladies vectorielles en Corse</b>	<b>ARS, CdC, OEC</b>	Université de Corse, Mairies, CCI (ports et aéroports), ETSP, services vétérinaires; collectivités concernées par la bilharziose (Mairie de Solaro, Sari-Solenzara, Zona et Conca ; Sivom du Cavu et Communauté des communes de l'Alta Rocca)
<b>7 Sensibiliser sur les risques associés à l'amiante environnemental</b>	<b>DREAL, DREETS</b>	BRGM, OEC, CdC, ARS
<b>8 Prévenir les risques auditifs liés au bruit</b>	<b>ARS</b>	Collectivités, offices du tourisme, associations culturelles, associations de prévention aux risques auditifs

# CRÉER UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES POLLENS



## OBJECTIFS

- Informer, sensibiliser et prévenir la population sur le risque allergique lié au pollen ;
- Avoir des informations en temps réel et spatialisées sur le risque allergique au pollen.

## PILOTE

Qualitair Corse

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Maintenir Pollin'air (outil déjà existant de science participative pour l'observation des pollens) ;
- Elaborer et diffuser un indice pollinique / API ;
- Développer des outils d'information et de sensibilisation (panneaux scientifiques (exposition), développement de jardin d'observations, supports numériques, etc.) ;
- Mettre en place des partenariats pour une diffusion ciblée.

## FINALITÉ

Améliorer le dépistage des allergies liées aux pollens

## CIBLES

Personnes sensibles aux pollens

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

OEC (CNBC), ARS, CdC, union des médecins, pharmaciens, collectivités, parcs, associations, CPIE, rectorat.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : un ETP pour la création de l'indice pollinique, la prévision quotidienne, le développement des partenariats
- Techniques (outils, matériels) : Création d'une API et d'une application mobile

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de sentinelles actifs Pollin'air ;
- Nombre d'observations annuelles sur les différentes phases ;
- Pourcentage de diffusion de l'indice pollinique quotidien sur l'année ;
- Nombre de personnes inscrites à l'info pollen (Pollin'air, diffusion mail,...) ;
- Nombre de partenariat ou d'intervention annuelle d'informations.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Base de données des consultations médicales concernant les allergies aux pollens (existante ou à créer) ;
- Base de données des traitements retirés en pharmacie (existante ou à créer).

## FREINS À LEVER

- Donner une information ciblée à l'échelle des micro-territoires
- Moyens financiers et techniques adaptés aux ambitions ;
- Trouver des relais dans le monde médical.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Implication des acteurs locaux de communication (médias, parcs, collectivités, etc.) ;
- Recrutement de sentinelles pour l'outil Pollin'air.

## CO-BÉNÉFICES

- Mieux connaître les périodes de floraison en lien avec le changement climatique, et l'impact sur les abeilles ;
- Soulager la tension des allergologues trop peu nombreux ;
- Mieux connaître la consommation de médicaments et le nombre de personnes touchées.

# METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE VEILLE ET D'ALERTE SUR LES MALADIES ÉMERGENTES À RISQUE POUR LA CORSE



## OBJECTIFS

- Prévenir les maladies émergentes et ré-émergentes par une meilleure connaissance de l'environnement régional ;
- Obtenir des informations supplémentaires sur la diffusion et la répartition des maladies émergentes et ré-émergentes au sein de l'espace méditerranéen mais aussi sur les risques d'introduction depuis l'international en général ;
- Diagnostiquer les maladies émergentes et ré-émergentes (zoonoses, humaines et végétales).

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Etat des lieux des données existantes en Corse
  - Identification des zoonoses à risque sur la Corse, pour la santé humaine, animale et végétale et des vecteurs de transmissions ;
  - Cartographie des risques par zone géographique ;
  - Catégorisation de virus "intelligents qui mutent ou se manifestent avec retardement" et ceux qui se manifestent tout de suite ;
- Création d'un réseau de veille et d'alerte avec les structures des pays méditerranéens
  - État des lieux de ce qui existe en termes de relations entre des partenaires corses et des partenaires méditerranéens et internationaux ;
  - Création de liens avec les structures des pays méditerranéens en particulier ;
  - Mise en place d'une organisation de veille et d'alerte conjointe entre la Corse et les pays du pourtour méditerranéen (ex : banque de données communes) ;
  - Identification conjointe des circuits d'actions, une fois le risque identifié.
- Informer les partenaires clés, diffuser plus largement l'information pour prévenir le risque d'émergence de maladies - en lien avec l'action de prévention des maladies vectorielles
  - Identification des partenaires concernés pour l'information - élus, acteurs de santé (médecins libéraux, hôpitaux), services vétérinaires, etc. ;
  - Création de fiches d'informations vulgarisées à diffuser auprès des organismes concernés et grand public (ex : liste de vigilance des maladies émergentes) ;
  - Création de fiches d'actions pour alerter les acteurs concernés.
- Réalisation d'un premier bilan de fonctionnement au bout de 3 ans, pour réévaluer ou arrêter

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : Une personne en charge du pilotage l'action et un thésard mobilisé sur le travail de veille
- Techniques (outils, matériels) : Banque de données communes et autres matériels
- Financiers : Autres frais engagés pour les études

## INDICATEURS DE MOYENS

- Réalisation d'un état des lieux (rapport) ;
- Nombre de partenariats avec des structures étrangères ;
- Nombre d'échanges effectifs en une année ;
- Création des fiches d'informations et d'actions ;
- Nombre de communications diffusées (information ou alerte).

## FREINS À LEVER

- Capacités techniques et analytiques à identifier l'émergence en Corse par rapport à la circulation en particulier sur l'aspect végétal ;
- Clarifier de quelle institution ou structure juridique dépendrait le réseau. Renvoi au pilotage et à sa légitimité pour mener l'action.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Commencer par la Corse avant d'étendre aux pays du pourtour méditerranéens ;
- Volonté des structures concernées de participer à cet observatoire et d'y partager leurs informations ;
- S'appuyer sur les réseaux sentinelles.

## CO-BÉNÉFICES

- Non déterminé.

## PILOTES

UDC, OEC, ARS

## FINALITÉ

- Améliorer la santé dans sa dimension One Health
- Accéder aux paramètres de diffusion et de propagation des germes responsables des maladies émergentes

## CIBLES

Professionnels des santés humaine, animale et végétale.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Santé Publique France, services vétérinaires, URPS médecins, ordre des médecins. D'autres partenaires pourront être associés au cours de la mise en oeuvre.

# METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES PROBLÉMATIQUES POUR LA SANTÉ (EEEs)



## OBJECTIFS

- Faciliter la prévention, la surveillance et la gestion des espèces exotiques envahissantes (animales, végétales, terrestres et aquatiques) problématiques pour la santé (EEEs)

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Etat des lieux de ce qui existe en Corse (actions de surveillance, de lutte, outils de communication disponibles...) et de la réglementation - actuel et à venir ;
- Identification des partenaires concernés par la surveillance et la lutte contre les EEEs (en Corse, et à l'international) ;
- Création de liens entre les structures s'intéressant aux EEEs en Corse ;
- Mise en place d'une veille pour la surveillance des EEEs à arrivée potentielle ou déjà présentes (classer les EEEs par niveau de risque) ;
- Identification des circuits d'actions (selon l'EEEs concernée : animale, végétale, terrestre ou aquatique), une fois le risque identifié ;
- Information, sensibilisation des acteurs et du grand public (diffusion des outils préexistants, création de fiches sur les espèces, les bonnes pratiques, outil web de communication (application, site web)) ;
- Réalisation d'un premier bilan de fonctionnement au bout de 3 ans, pour réévaluer ou arrêter.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : Une personne (minimum) à temps plein pour faire la veille et faire vivre le réseau au sein de la structure pilote. Les autres actions s'appuient principalement sur des structures déjà actives ayant leurs moyens propres, mais coût de réalisation et de diffusion des livrables à considérer ;
- Techniques (outils, matériels) : lié à l'ETP (un poste de travail)

## INDICATEURS DE MOYENS

- Réalisation d'un état des lieux (rapport) ;
- Création de fiches récapitulatives (réseau de partenaires, circuits d'actions, espèces, bonnes pratiques, etc.) ;
- Nombre de campagnes de sensibilisation, de supports créés et utilisés ;
- Mise en place d'un SI (application).

## FREINS À LEVER

- Centralisation de l'ensemble des informations ;
- Attention à la réglementation européenne.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Participation volontaire des partenaires potentiels.

## PILOTE

OEC

## FINALITÉ

Protéger les santés humaine, animale, végétale

## CIBLES

Tout public

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

ARS, CdC, ADEME, Commissaire à la Lutte contre la pauvreté auprès de M. le Préfet, DREAL, ANAH, CAB, CAPA, EDF, ADIL, ALIS, associations, bailleurs sociaux, conseillers ORELI, communautés de Communes, SOLIHA, mutuelles, Mob'In Corsica.

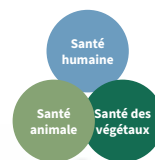
## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre d'acteurs et de personnes sensibilisés.

## CO-BÉNÉFICES

- Respect de la biodiversité ;
- Baisse de la survenue de maladies.

# CRÉER UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES PESTICIDES



## OBJECTIFS

- Rassembler, analyser et valoriser les informations sur l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau régional

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Réaliser un bilan des données existantes et des manques par la création d'un réseau avec les différents organismes producteurs de données ;
- Valoriser les résultats de mesures de la présence de produits phyto dans l'eau et dans l'air ;
- Évaluer les quantités et les types de produits utilisés au niveau régional ;
- Mettre en place une veille régulière autour de la réglementation (en cours et évolution) ;
- Réaliser des actions de com et de sensibilisation auprès des différents publics sur l'utilisation des produits phytosanitaires : scolaires, grand public, agriculteurs, collectivités ;
- Recenser les méthodes alternatives existantes ;
- Réaliser des actions de surveillance dans l'eau et dans l'air.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Chambres d'agriculture, DRAAF, Qualitair, ARS, DREAL, AE, ODARC, MSA, Distributeurs (CANICO, CAVICA, CAP...) ARACT, INRA, AREFLEC, autres structures réalisant des analyses (ex : AOP Miel de Corse)

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre d'actions de sensibilisation et de communication réalisées ;
- Nombre de campagnes de mesures réalisées annuellement.

## FREINS À LEVER

- Volonté des organismes producteurs de données de participer à ce réseau.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Enjeu de pérennisation des financements des mesures et travaux d'expérimentation menés par les différents partenaires ;
- Une personne dédiée à l'action chez le pilote.

## PILOTE

OEC

## FINALITÉ

Meilleure connaissance des pratiques afin de contribuer à la mise en place de méthodes alternatives dans un but d'une réduction des quantités utilisées/surfaces

## CIBLES

Professionnels du secteur agricole, grand public, collectivités, scolaires

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : 1 ETP
- Techniques (outils, matériels) : un ordinateur et un téléphone, un outil de valorisation en ligne des résultats

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre d'acteurs et de personnes sensibilisés ;
- Nombre de méthodes alternatives expérimentées et/ou validées.

## CO-BÉNÉFICES

- Amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité.

# MOBILISER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



## OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'air intérieur notamment dans les établissements accueillant des personnes sensibles en favorisant l'information sur les actions et la réglementation

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Créer un groupe de travail de pilotage et de suivi (noyau institutionnel AUE-ARS) ;
- S'appuyer sur le club climat/air/énergie pour la mise en œuvre d'actions territoriales ;
- Constituer un réseau d'acteurs relais QAI et établir des chartes de partenariat ;
- Définir des programmes de mesures/ évaluation QAI suivant la réglementation et /ou les recommandations, notamment dans les démarches de travaux (neufs, réhabilitations : particules fines, radon... ) ;
- Définir les conditions de réalisation d'un appel à projets relatif à la Qualité de l'Air Intérieur ;
- Réaliser un benchmark des outils d'information/sensibilisation sur la QAI et définition d'outils adaptés selon les cibles ( personnes sensibles, acteurs de santé, acteurs du BTP... ) ;
- Créer un centre de ressource sur la problématique QAI.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Collectivités, Université de Corse, CNFPT, UR FNMF, Associations de lutte contre le Cancer, OEC, BRGM, CAUE, Rectorat, établissements scolaires, PMI, association des maires, SOLIHA, URPS, conseil de l'Ordre

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de réunions de réseau Air intérieur ;
- Nombre de réunions du GT Air Intérieur ;
- Nombre d'actions de sensibilisation.

## FREINS À LEVER

- Centraliser l'ensemble des informations QAI (ex : pas d'infos connues sur les établissements scolaires concernant le radon notamment).

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Regrouper les acteurs ;
- Animer de l'observatoire / point d'entrée de toutes les problématiques air intérieur au niveau de la région ;
- Etablir un plan de communication.

## PILOTES

AUE, ARS, Qualitair Corse

## FINALITÉ

Diminuer les impacts des polluants de l'air intérieur sur la santé

## CIBLES

Responsables ERP  
Tout public

## MOYENS ESTIMÉS

- Financement des actions de Qualitair par chacun des trois pilotes .

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de personnes sensibilisées.

## CO-BÉNÉFICES

- Meilleure prise en compte du lien entre les comportements et les émissions de polluants atmosphériques y compris dans l'air extérieur ;
- Meilleure prise en compte de la nécessité de réduire son impact sur son environnement et de mieux prendre en compte ses expositions aux diverses pollutions.

# PRÉVENIR LES MALADIES VECTORIELLES EN CORSE



## OBJECTIFS

- Informer le plus grand nombre de personnes sur les risques de maladies liées aux moustiques et autres vecteurs de maladies : les tiques, les phlébotomes et les bullins ;
- Faciliter la prévention, la surveillance et la gestion du risque concernant l'apparition de cas de bilharziose uro-génitale en Corse ;
- Expérimenter des méthodes alternatives innovantes de lutte contre *Aedes Albocitus* efficaces, respectueuses de l'environnement et utilisables en Corse.

## PILOTES

ARS, CdC, OEC

## FINALITÉ

Limiter le nombre de vecteurs et diminuer le risque de transmission de maladies

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- **Sensibilisation : Informer le plus grand nombre de personnes sur les risques de maladies liées aux moustiques et autres vecteurs de maladies : les tiques, les phlébotomes et les bullins**
  - Définir les messages d'information et de sensibilisation sur les risques de maladies liées aux moustiques et autres vecteurs de maladies et les bonnes pratiques de prévention adaptées aux cibles (voyageurs, grand public), en lien avec l'action de veille ;
  - Définir les canaux de communication appropriés pour toucher le plus grand nombre et la faisabilité : affiches, flyers, SMS automatiques à l'arrivée sur l'île à l'attention des voyageurs aux points d'entrée du territoire, spots vidéos et campagnes de communication dans les médias - TV, presse écrite, internet pour toucher le grand public. Pour les SMS automatiques, définir la faisabilité avec les opérateurs de téléphonie ;
  - Déployer les campagnes de communication auprès des voyageurs et du grand public ;
  - Organiser une campagne d'information et de formation des agents communaux (espaces verts, cimetières...);
  - Créer un label "commune sensibilisée" - périmètre à préciser (One Health ? Risque moustiques ? Risques maladies vectorielles ?)
  - Création d'un cahier des charges de bonnes pratiques de lutte contre les moustiques à diffuser auprès des communes ;
  - Mettre en place une charte de suivi dans le temps.
- **Gestion du risque d'apparition de cas de Bilharziose Uro-génitale en Corse**
  - Élargir les partenaires intervenants lors de la surveillance environnementale en ayant le renfort des personnels de la CdC à court terme pour 1 jour de collecte en plus sur une semaine et à moyen terme en binôme avec l'ARS de Corse lors des jours de collecte pour analyses ;
  - Délocaliser les analyses PCR de Bullins en transférant le process analytique du laboratoire de l'UMR Interaction Hôtes Pathogènes Environnement de l'Université de Perpignan vers le laboratoire de l'UMR Sciences pour l'Environnement de l'Université de Corse.
- **Recherche et expérimentation : identifier puis lancer des tests sur des méthodes alternatives innovantes de lutte contre *Aedes albopictus* efficaces, respectueuses de l'environnement et utilisables en Corse. Envisager l'opportunité de lancer un projet de thèse associé.**

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Université de Corse, Mairies, CCI (ports et aéroports), ETSP, services vétérinaires; collectivités concernées par la bilharziose (Mairie de Solaro, Sari-Solenzara, Zona et Conca ; Sivom du Cavu et Communauté des communes de l'Alta Rocca)

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : principalement personnes déjà disponibles (CdC, ARS, OEC, Université de Corse)
- Financiers : création des supports de sensibilisation et diffusion médias, financement du matériel nécessaire aux tests et des frais engagés, subventions d'organismes spécialisés. Financement FIR ARS et participation CdC pour la réalisation des analyses des bullins.

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de SMS envoyés ;
- Méthodes innovantes testées (nombre, type ...).

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de communes labellisées ;
- Nombre de voyageurs sensibilisés ;
- Nombre de personnes touchées par les campagnes de communication.

## FREINS À LEVER

- Autorisations des collectivités, de la CCI et compagnies de transport (pour info des voyageurs) ;
- Moyens techniques pour envoi des SMS;
- Faisabilité des tests de méthodes innovantes en Corse (selon les techniques choisies)

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Implication des pilotes et partenaires

## CO-BÉNÉFICIES

- Diminution de la nuisance liée à d'autres moustiques partageant les mêmes gîtes larvaires.
- Permettre la protection de la santé humaine en opérant uniquement des collectes de bullins, ce qui permet de respecter la biodiversité des sites en n'utilisant pas des pratiques plus invasives

# SENSIBILISER SUR LES RISQUES ASSOCIÉS À L'AMIANTE ENVIRONNEMENTAL



## OBJECTIFS

- Poursuivre et renforcer les mesures prises en termes de connaissance, de prévention et de gestion du risque lié à l'amiante naturel

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Développement des actions de sensibilisation et d'information des professionnels du BTP et des collectivités sur les outils d'information mis en place (site internet, cartographie) : salon Amiante 2024, Chambre des territoires, Association de maires, etc. ;
- Sensibilisation, information et accompagnement des acteurs concernés par le repérage amiante avant travaux ( RAT).
- Des sous-actions pourront être ajoutées en fonction du 2<sup>e</sup> plan d'action interministériel amiante en cours de validation.

## MOYENS ESTIMÉS

- Pilotage : Un comité technique amiante qui regroupe les services de la DIRECCTE, de la DDT2B, de l'ARS, l'Office de l'Environnement de la Corse, le BRGM et la DREAL est déjà en place.
- Humains : une personne dans chaque structure pilote
- Financiers : financement des actions de sensibilisation

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre d'échanges effectifs en une année ;
- Nombre de communications diffusées (information ou alerte).

## FREINS À LEVER

La publication des deux arrêtés d'application de l'obligation de repérage amiante avant travaux (l'un concernant le repérage de l'amiante dans les infrastructures de transport, les réseaux et les ouvrages de génie civil, l'autre concernant le repérage de l'amiante environnemental dans les terrains, sols et roches en place (avant toute action anthropique) est en cours.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Implication des pilotes et partenaires ;
- Etablir un plan de communication.

## PILOTES

DREAL, DREETS

## FINALITÉ

Réduire les risques d'expositions liées à l'amiante

## CIBLES

Professionnels du BTP, collectivités

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

BRGM, OEC, CdC, ARS

## INDICATEURS D'IMPACT

- Les indicateurs d'impact sont à définir et à relier avec les indicateurs du PRS sur le parcours cancer objectif n°1

## CO-BÉNÉFICES

- Meilleure qualité de l'Air ;
- Baisse des expositions.



# PRÉVENIR LES RISQUES AUDITIFS LIÉS AU BRUIT



## OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques de l'écoute de la musique amplifiée en plein air ;
- Intervenir aux Journées Nationales de l'Audition (JNA) pour faire connaître les risques de l'écoute musicale avec smartphone et casques ;
- Intervenir auprès des organisateurs des ateliers à destination des femmes enceintes pour une sensibilisation autour du bruit (musique et son) afin d'assurer la bonne santé auditive des bébés.

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Sensibilisation aux risques auditifs lors de l'écoute de la musique amplifiée en plein air :
  - Sensibilisation en amont de l'ensemble des organisateurs sur l'impact du bruit et sa réglementation afin d'éviter toute difficulté lors de l'organisation des événements ;
  - Identification de festivals qui ont lieu durant la saison estivale en Corse (au moins 2 festivals par département à fort enjeux en matière de fréquentation et d'instrumentation) en vue d'actions spécifiques de sensibilisation ;
  - Identification d'associations partenaires pour réaliser des actions de prévention à destination des festivaliers en matière de bruit avec mise à disposition de flyers d'information sur les niveaux de bruit, les risques et l'urgence de prise en charge en cas de TSA (organisation de l'action de sensibilisation avec les responsables des festivals, l'association et l'ARS) ;
  - Organiser le retour d'expérience avec les associations, les organisateurs et les festivaliers.
- Participation aux JNA : programme à déterminer avec l'association coordinatrice des JNA (possible consigne nationale pour la manifestation, sensibilisation des jeunes adultes : université de Corté, lycéens et collégiens)
- Proposition d'une formation adaptée aux intervenants auprès des femmes enceintes pour les sensibiliser à préserver le capital auditif des bébés et jeunes enfants (action en lien avec le projet de l'action 3.5 : Intégrer dans la communication du PRSE 4 l'information-sensibilisation aux risques environnementaux pour les femmes enceintes et publics en situation de précarité).

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : Personnels ARS, associatif et communaux, formateur (CIDB ...)
- Techniques (outils, matériels) : sonomètre, Kits d'information/bouchons d'oreilles et casques pour les enfants de moins de 6 ans, et matériel fourni par l'association JNA et moyens humains ARS

## INDICATEURS DE MOYENS

- Identification des festivals et des organisateurs ;
- JNA : contact et planification de l'action ;
- Planifier les contacts avec CIDB.

## FREINS À LEVER

- Temporalité à maîtriser ;
- Disponibilité des moyens humains et matériel.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Coopération du rectorat et de l'université pour les JNA ;
- Coopération des offices culturels et tourisme pour les festivals.

## CO-BÉNÉFICES

- Faire connaître les risques auditifs auprès du public ;
- Organiser des actions pilotes permettant de s'approprier la réglementation ;
- Savoir réagir en cas de traumatisme sonore aigu.

## PILOTE

ARS

## FINALITÉ

- Sensibilisation à l'écoute de la musique amplifiée et aux risques de Traumatismes Sonores Aigus afin de protéger le capital auditif des plus jeunes
- Diffusion de l'information préventive et réglementaire

## CIBLES

Organisateurs de festival et festivaliers, jeunes adultes, femmes enceintes, bébés et jeunes enfants

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Collectivités, offices du tourisme, associations culturelles, associations de prévention aux risques auditifs.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de festivals : objectif de 2 en 2A et 2 en 2B ;
- Actions JNA réalisées ;
- Nombre de formations des intervenants auprès des femmes enceintes réalisées.

## AXE 3

# Développer les synergies et les compétences au niveau local

### 4 actions sélectionnées

	Pilote(s)	Contributeurs
<b>1</b> Sensibiliser et informer les publics via une communication multi-partenaire	<b>COPIL</b>	Chargés de com / COPIL AUE Préfecture
<b>2</b> Promouvoir et développer l'activité physique en sensibilisant tous les acteurs à l'approche One Health	<b>DRAJES via CRDS</b>	Mouvement sportif, branches professionnelles, associations, collectivités, ARS, Etat (ANS), CTESI (CdC), acteurs économiques, Organismes de formation, ATC, PNRC
<b>3</b> Sensibiliser les professionnels de santé à la prise en compte de l'exposome dans l'exercice de leurs soins	<b>ARS</b>	CdC, OEC, URPS, IREPS, CNFPT, MSA, CPAM, IFSI, IFAS
<b>4</b> Sensibiliser les femmes enceintes aux risques santé – environnement et faire évoluer la pratique et les comportements	<b>CdC, ARS</b>	URPS médecins et sages-femmes, Mutualité générale de Corse, Union des professionnels libéraux, Assurance Maladie, Mutualité française, associations

# SENSIBILISER ET INFORMER LES PUBLICS VIA UNE COMMUNICATION MULTI-PARTENARIALE

## OBJECTIFS

- Sensibiliser et informer 3 cibles prioritaires (grand public, élus, professionnels de santé) sur le One Health et les actions mises en oeuvre dans le cadre du PRSE4)
- Faire prendre conscience à tous des liens systémiques entre santé humaine, santé environnementale et santé animale ou comment nos choix (et ceux des institutions et politiques publiques) influencent notre environnement au sens large
- Accompagner à la prise en compte du One Health dans les politiques publiques via notamment des outils mis à disposition

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Éditorialiser les actions mises en oeuvre dans le PRSE4 pour les 4 années à venir;
- Réaliser un calendrier éditorial pour accompagner la diffusion des actions du PRSE4 ;
- Développer différents outils de communication (à affiner en fonction du budget) : vidéo pour les RS, développer un kit de communication, participation d'experts aux émissions Agora ou Oghje France 3-Viastella, campagnes dans les ports et aéroports pour sensibiliser sur les risques et sur la nécessaire préservation des écosystèmes, utiliser des techniques d'aller-vers : concerter, aller vers la population, communiquer sur les grilles de la Préfecture avec des images impactantes, participer à des temps forts (association des Maires par ex.) ;
- Communiquer sur des éléments précis et à fort impact pour le grand public : moustiques tigres, alimentation, qualité de l'air intérieur ;
- Intégrer les réseaux des élus : participation / prise de parole aux assemblées des Maires de Corse et aux collectivités dans un objectif de diffusion de messages et de concrétisation des actions ;
- Enquêter auprès des élus locaux et des collectivités pour connaître les besoins et les possibilités d'une communication partenariale. ;
- Faire faire connaître auprès des élus les outils existants ou qui seront développés dans le cadre du PRSE4 (ex : atlas des espèces adaptées), les formations et leur mettre à disposition dans un espace partagé (type plateforme) ;
- Identifier et s'appuyer sur des relais de communication :
  - Avoir des ambassadeurs PRSE4 dans les institutions, notamment chez tous les membres du CARSE
  - Présenter le PRSE 4 devant les représentants dans les territoires (élus, associations des maires et des EPCI)
  - recenser les formations CNFPT sur les sujets liés à la santé environnement et les proposer

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de campagnes de communication mises en oeuvre ;
- Multiplication des supports de diffusion ;
- innovation dans les supports pour toucher largement et sensibiliser tous les âges.

## FREINS À LEVER

- Complexité des sujets à "vulgariser" ;
- Aller vers : les élus, les sensibiliser
- Mobilisation sur le long terme
- Moyens associés au plan de communication

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Une communication généraliste et systémique
- Donner des exemples précis
- Faire référence au quotidien des corses
- S'appuyer sur la convention avec le rectorat pour sensibiliser à la santé environnement les jeunes publics

## CO-BÉNÉFICIES

Respect des bons gestes et effets sur les écosystèmes.

## PILOTE

ARS, DREAL, CDC

## FINALITÉ

Sensibiliser, informer, former et outiller pour viser une prise de conscience collective ; Parler d'une seule voix sur les actions du PRSE4

## CIBLES

Grand public, élus, professionnels de santé

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Relais de communication en lien avec le grand public (Association des maires, CCAS, MJC, rectorat), Partenaires média, OEC.

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : responsables communication de l'ARS, la CdC et la DREAL (pour la réalisation du plan de com, le suivi, l'organisation) , équipes de terrain pour la diffusion, participation aux événements et temps forts
- Techniques (outils, matériels) : kit de com et outils d'aide à la mise en oeuvre d'action
- Financiers : moyens associés au plan de com à déterminer : budget campagne, support, RS

## INDICATEURS D'IMPACT

- Changement des pratiques : Prise de conscience, Evolution des pratiques du quotidien ;
- Mobilisation des acteurs sur l'ensemble du territoire ;
- Prise en compte de la dimension Santé-environnement dans les politiques publiques.



# PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN SENSIBILISANT TOUS LES ACTEURS À UNE APPROCHE ONE HEALTH



## OBJECTIFS

- Promouvoir le développement d'activités physiques et sportives durables, accessibles, favorisant la santé et le bien être pour tous les publics ;
- Encourager le développement maîtrisé des sports de nature à la fois comme levier éducatif et comme moyen de réduire les inégalités territoriales et structurelles d'accès à la pratique sportive.

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Intégrer de manière transversale la dimension One Health dans le futur Projet Sportif Territorial (PST) qui sera conçu et mis en oeuvre par la conférence régionale du sport à partir de 2024 ;
- Créer une commission thématique dédiée au développement maîtrisée des activités physiques de pleine nature afin de :
  - Mieux organiser l'offre et les conditions de pratique (schéma territorial, saisonnalité, tourisme) ;
  - Promouvoir et sensibiliser aux atouts et aux bienfaits des sports de nature ;
  - Développer les espaces, sites et itinéraires de pratique ainsi que leur accessibilité ;
  - Favoriser les synergies locales entre les différents acteurs ;
  - Sensibiliser et agir sur la protection de l'environnement.
- Poursuivre le déploiement du sport-santé en développant des conditions permettant aux acteurs du sport de proposer une pratique plus inclusive (handicap, seniors) et plus diversifiée (non compétitive, à visée thérapeutique) ;
- Créer une mission observation-statistique chargée de suivre l'évolution de la pratique sportive en Corse sur tous les types de publics comme outil d'aide à décision pour la CRDS.

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de travaux préparatoires à la mise en place de la CRDS ;
- Mobilisation des acteurs au sein de la CRDS ;
- Moyens et délais de réalisation du futur PST ;
- Nombre de campagnes et d'appels à projets dédiés ;
- Formation des acteurs du sport-santé et des sports de nature.

## FREINS À LEVER

- La CRDS n'est pas encore installée ;
- Elaborer un PST ambitieux, adapté et réalisable ;
- Beaucoup d'acteurs et de partenaires à mobiliser dans le champ du sport.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Adhésion de tous les acteurs ;
- Pas de freins institutionnels ;
- Suivre les actions programmées et leurs impacts.

## PILOTE

**DRAJES** via la conférence régionale du sport (CRDS)

## FINALITÉ

Développement durable du sport pour tous

## CIBLES

Tout public

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

Mouvement sportif, branches professionnelles, associations, collectivités, ARS, Etat (ANS), CTESI (CdC), acteurs économiques, Organismes de formation, ATC, PNRC

## MOYENS ESTIMÉS

Financiers : La conférence des financeurs décidera les budgets à allouer afin d'optimiser la cohérence et le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du PST

## INDICATEURS D'IMPACT

- Réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive ;
- Meilleure prise en compte des bienfaits du sport pour la promotion de la santé et la lutte contre la sédentarité ;
- Meilleure sensibilisation à la protection de l'environnement ;
- Evolution des offres de pratiques sportives ;
- Implication des acteurs sportifs pour la santé et le développement durable.

## CO-BÉNÉFICES

Santé des personnes, lien social entre les habitants, éducation et protection de l'environnement, aménagement du territoire, Développement du tourisme vert, Valorisation du patrimoine.

# SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'EXPOSOME DANS LEUR EXERCICE QUOTIDIEN



## OBJECTIFS

- Intégrer l'exposome en donnant aux professionnels un panel d'actions simples, concrètes à réaliser au quotidien pour inviter leur patientèle à limiter leur exposome ;
- Construire avec les professionnels une action de formation en santé environnementale.

## PILOTE

ARS

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Travailler avec les acteurs de la formation en Corse : CNFPT, IREPS, ANFH, CdC, OPCO, MSA, IFSI, IFAS ;
- Travailler avec les URPS pour créer le programme en pratique : les bases existent (formation de Dr SARFATI), mais il manque l'opérationnel (comme le propose le Dr Alice BARAS par exemple) ;
- Déployer les solutions de formation : webinaires, présentiels, mixtes ;
- Construire sur mesure pour développer la prise en compte de l'exposome par les professionnels de santé en Corse ;
- Cibler les professionnels de santé quel que soit leur exercice (libéraux, hospitaliers, médico-sociaux...).

## FINALITÉ

Amélioration de la santé humaine et, indirectement, de la protection des écosystèmes (faune et flore)

## CIBLES

Professionnels de santé

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

CdC, OEC, URPS, IREPS, CNFPT, MSA, CPAM, IFSI, IFAS

## MOYENS ESTIMÉS

- Humains : groupe de travail des partenaires
- Financiers : financement pour déployer les modules de formation
- Techniques : créer la structuration de la formation en ligne et présentiel

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de professionnels ayant suivi le module entier en année pleine ;
- Retours qualitatifs des professionnels l'ayant suivi ;
- Construire une FAQ et faire vivre le groupe de professionnels formés.

## INDICATEURS D'IMPACT

- Evolution dans les pratiques professionnelles ;
- Diminution des inégalités sociales en santé ;
- Besoin d'un second module plus intégratif.

## FREINS À LEVER

- Susciter l'adhésion des professionnels de santé, en tant que soignants et en tant que citoyens ;
- Permettre aux professionnels de santé de dégager le temps de suivre la formation.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Formation adaptée et pratique ;
- Co-construction avec tous les acteurs ;
- Suivre les actions programmées et leurs impacts.

## CO-BÉNÉFICES

- En termes de santé publique ;
- En termes de santé de l'environnement ;
- Lutte contre les inégalités sociale en santé ;
- Lutte contre les zoonoses.

# SENSIBILISER LES FEMMES ENCEINTES AUX RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS



## OBJECTIFS

- Former les professionnels de la périnatalité sur les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétique...) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson, les accompagner dans la mise en place d'actions de prévention et faire évoluer les pratiques.
- Sensibiliser les femmes enceintes et faire évoluer les pratiques et les comportements.

## ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

- Sensibiliser et former les professionnels de la périnatalité aux risques santé-environnement :
  - Mettre en place des formations auprès des professionnels de la périnatalité sur l'accompagnement des femmes enceintes à la prise en compte de la santé et de l'environnement ;
  - Soutenir les maternités dans la démarche de mise en place d'un "eco-label", en lien avec leur dispositif de formation.
- Informer et sensibiliser les femmes enceintes :
  - Intégrer dans la communication du PRSE 4 : l'information-sensibilisation aux risques environnementaux ;
  - Organiser des temps d'échanges et de débats avec les femmes enceintes
  - Mettre en place des opérations d'aller-vers les publics ciblés : diffusion de messages et d'information dans les CCAS, accueil sociaux, salles d'attente de praticiens libéraux, etc. ;
  - Développer des ateliers de prévention aux risques santé-environnement par des professionnels formés dans les séances de préparation à l'accouchement.

## MOYENS ESTIMÉS

- 1000 jours
- Réseau Périnatalité
- Organisme de formations à solliciter

## INDICATEURS DE MOYENS

- Nombre de formations dispensées ;
- Nombre de programmes de formation à destination des professionnels de la périnatalité ayant intégré le lien santé-environnement ;
- Nombre d'ateliers de prévention aux risques santé-environnement réalisés dans le cadre des séances de préparation à l'accouchement ;
- Nombre de temps d'échanges et de débats organisés.

## FREINS À LEVER

- Freins financiers ;
- Difficultés à toucher les personnes précaires ;
- Accès à l'information et à l'éducation.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Trouver les bons relais de diffusion ;
- Diffuser l'information en 2ème cible aux femmes enceintes et professionnels de la petite enfance.

## PILOTES

ARS, CDC

## FINALITÉ

Réduire les risques sur la santé des femmes enceintes et des nourrissons associés à l'exposition à des polluants et substances nocives

## CIBLES

Professionnels de santé de la périnatalité (maternités, crèches, PMI) et femmes enceintes.

## PARTENAIRES ENVISAGÉS

URPS médecins et sages-femmes, Mutualité générale de Corse, Union des professionnels libéraux, Assurance Maladie, Mutualité française, associations

## INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de professionnels de la périnatalité formés ;
- Nombre de femmes enceintes sensibilisées.

## CO-BÉNÉFICES

- Adoption de comportements de consommation responsable.